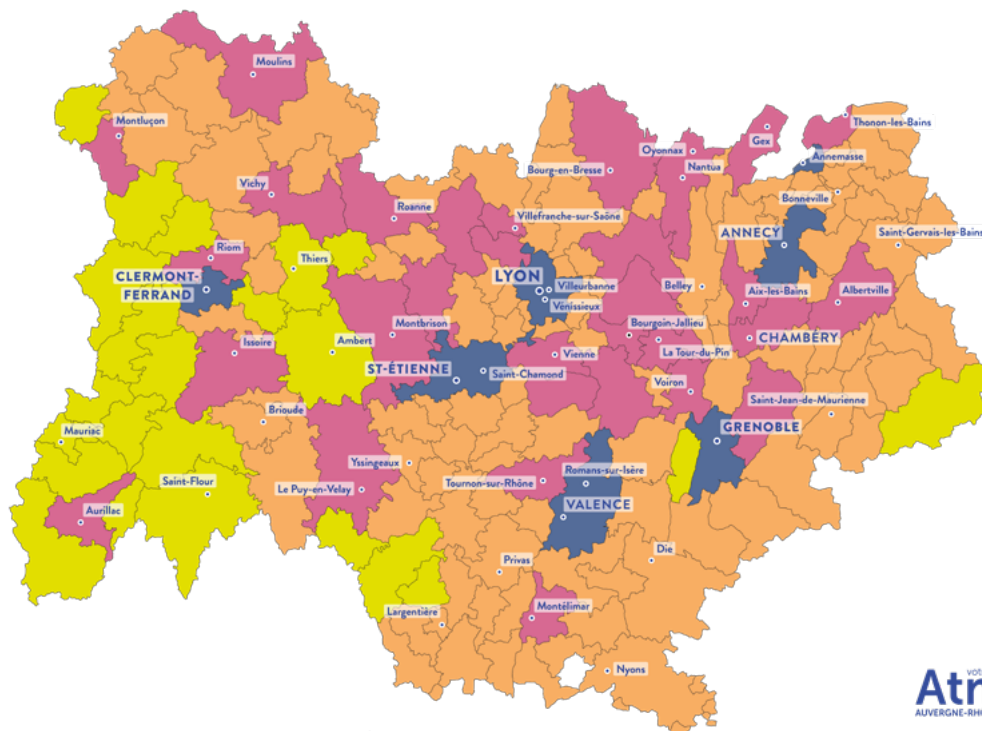




Nos "Portraits de territoire" : véritable carte d'identité de l'air pour les territoires de notre région Auvergne-Rhône-Alpes.

Comment vous situez-vous ? Quels sont vos enjeux ?



PORTRAIT DE TERRITOIRES | ATMO AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

-  Les grandes agglomérations les plus exposées à la pollution de l'air (plus de 150 000 habitants).
-  Les villes ou agglomérations moyennes densément peuplées (entre 50 000 et 150 000 habitants) avec des enjeux prioritaires de qualité de l'air.
-  Les territoires sensibles : territoires moins peuplés à enjeux de qualité de l'air avérés (EPCI de moins de 50 000 habitants les plus exposés ou avec des enjeux de qualité de l'air avérés).
-  Les territoires préservés (EPCI de moins de 50 000 habitants comprenant majoritairement les communes les moins exposées de la région).

Atmo Auvergne-Rhône-Alpes a pour mission d'accompagner les acteurs du territoire pour qu'ils mènent des actions ambitieuses en faveur de l'air et du climat. L'implication des collectivités territoriales est primordiale pour préserver la qualité de l'air. Nous souhaitons ainsi mettre en lumière et favoriser les échanges des bonnes pratiques dans ce domaine.

Afin de donner des clés aux acteurs locaux, en 2023, nous avons caractérisé les territoires de la région en fonction de leur sensibilité à la qualité de l'air en identifiant les comportements communs et les populations exposées.

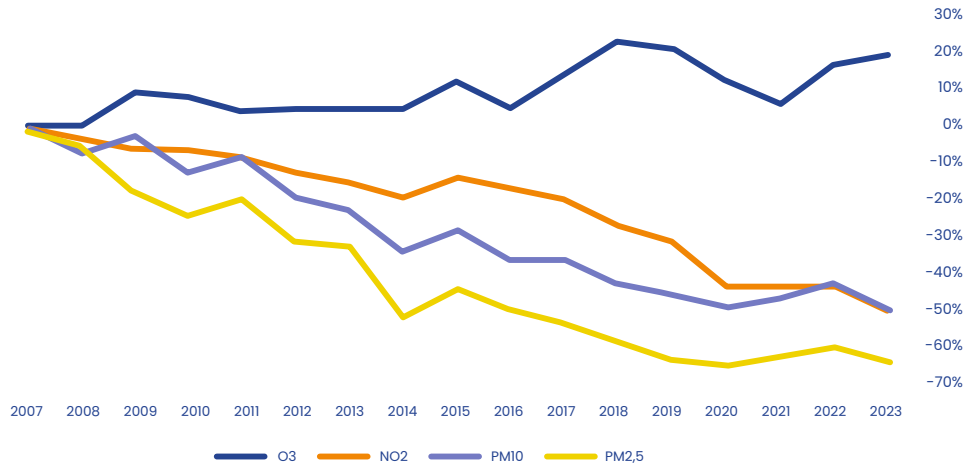
En 2024, nous avons actualisé le précédent document et l'avons complété, en mettant en avant les territoires pour lesquels la qualité de l'air s'est le plus améliorée entre 2019 et 2023 ainsi que les actions emblématiques qui ont permis d'améliorer la qualité de l'air.

Vous retrouverez donc ici le podium des collectivités où la qualité de l'air s'est le plus améliorée pour chaque typologie de territoire. Ce classement nous permet de mettre en évidence des actions et engagements des collectivités permettant d'améliorer la qualité de l'air.

À l'échelle régionale

Évolution relative des concentrations annuelles moyennes Auvergne-Rhône-Alpes

La tendance à l'amélioration globale de la qualité de l'air enregistrée ces 15 dernières années se poursuit grâce à la diminution régulière des émissions chaque année. Pour autant, les niveaux de particules stagnent depuis 2019 et les concentrations d'ozone sont en progression.

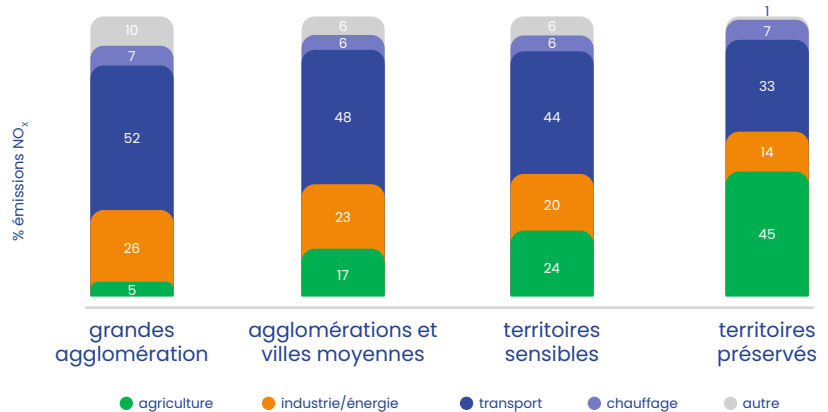


QUELLE EST L'ORIGINE ET L'ÉVOLUTION DES POLLUANTS ?

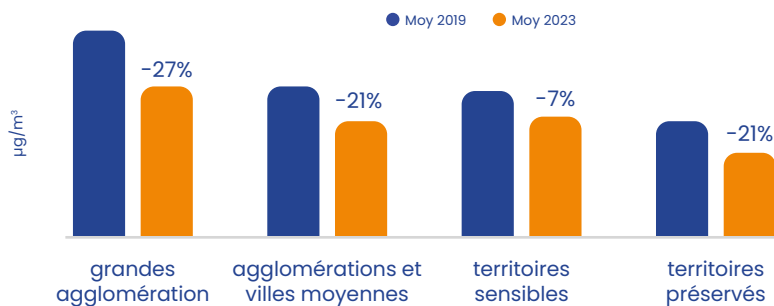
Les oxydes d'azotes :

Les émissions d'oxydes d'azote sont majoritairement issues du trafic routier sur les zones urbanisées. Sur les territoires préservés, la part des émissions dues au trafic est moindre tandis que la part des émissions du secteur agricole est prépondérante.

Répartition des émissions de NO_x en %



NO₂ - Concentration Moyenne



Les grandes agglomérations se distinguent par des concentrations en NO₂ près de 2 fois supérieures à celles observées sur les territoires préservés en lien avec l'importance et la densité du trafic routier.

Sur les territoires sensibles les niveaux de NO₂ sont comparables aux villes moyennes mais les actions sont plus difficiles à mettre en œuvre à l'échelle de territoires diffus. Ainsi la baisse atteint -21% en moyenne sur les 31 Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) des villes moyennes, contre une baisse moyenne de -7% sur les 111 EPCI des zones sensibles.

Les particules fines :

Les émissions de particules fines (PM2.5) sont très majoritairement issues du chauffage pour toutes les typologies (de deux-tiers à pratiquement trois quarts des émissions). Sur les territoires sensibles et les territoires préservés, la part des émissions liée aux activités agricoles est plus importante tandis que la part du trafic est moindre.

Pour ce polluant, la différence entre zones d'agglomérations et territoires plus ruraux est moins marquée. L'écart de concentration moyenne entre grandes agglomérations et territoires préservés est de l'ordre de 30% (env. 2 µg/m³). En effet, même si la dispersion est meilleure en zone rurale avec moins d'urbanisation, l'usage du bois pour le chauffage reste très important.

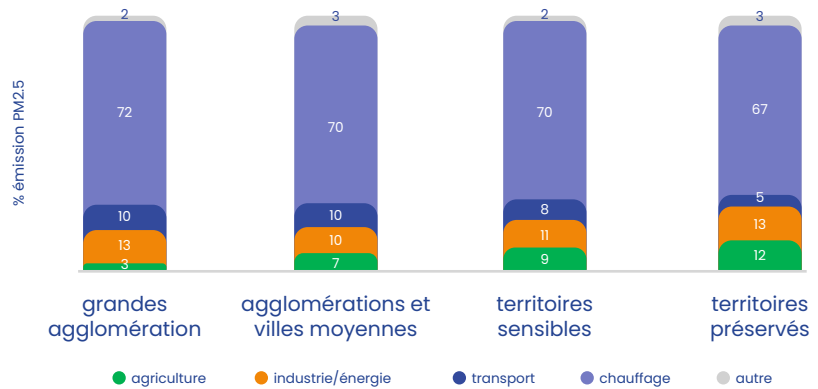
Par ailleurs, les concentrations de PM2,5 sont en légère augmentation sur tous les territoires quelle que soit leur typologie.

L'ozone :

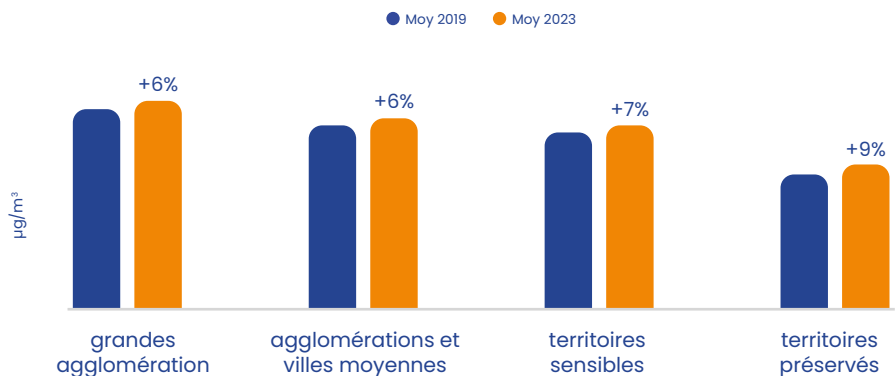
Pour l'ozone, alors que les concentrations en moyenne annuelle continuent d'augmenter, le nombre de jours d'exposition à la valeur cible pour la santé humaine (moyenne sur 3 ans) a diminué de l'ordre de 40% sur l'ensemble des territoires entre 2019 et 2023.

En moyenne, l'exposition à l'ozone est relativement équivalente dans les zones urbanisées quelle que soit la densité d'habitat. Les zones préservées, éloignées des zones plus urbanisées, sont moins exposées.

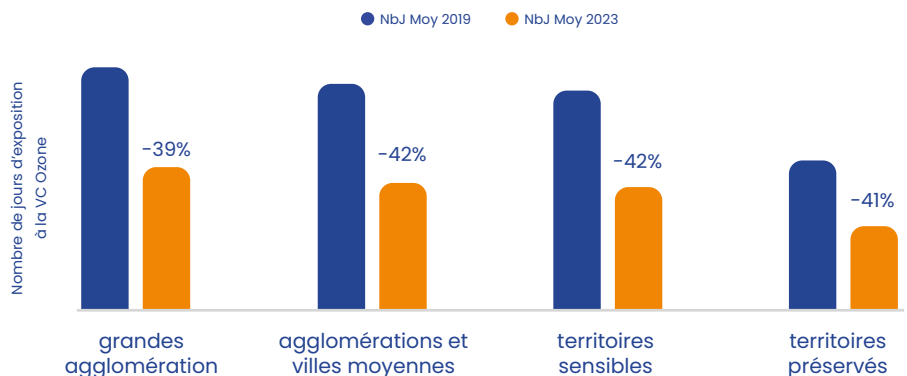
Répartition des émissions de PM2.5 en %



PM2.5 - Concentration Moyenne



Ozone - Nombre de jours d'exposition à la Valeur Cible



À l'échelle des territoires

Nous proposons un Top 3 par typologie de territoire que sont les :

- **Grandes agglomérations** (les plus exposées à la pollution de l'air).
- **Les villes ou agglomérations moyennes** (densément peuplées avec des enjeux prioritaires de qualité de l'air).
- **Les territoires sensibles** (moins peuplés avec des enjeux de la qualité de l'air avérés).
- **Les territoires préservés** (les communes les moins exposées de la région).

Ce découpage de la région a été réalisé suivant une méthode qui croise la répartition géographique de la population avec les concentrations des principaux polluants réglementés dans l'air : PM 2.5, NO₂ et O₃.

Voici les résultats des podiums suivant cette typologie de territoires :

GRANDES AGGLOMÉRATIONS

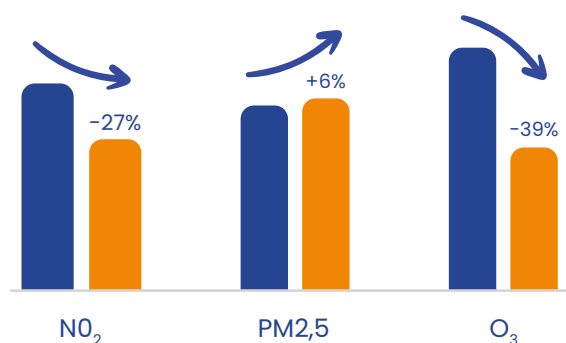
TOP 3

- 1 Métropole de Lyon
- 2 Grenoble Alpes Métropole
- 3 CA Annemasse-Les Voirons-Agglomération

Contribution des différentes activités dans les émissions de polluants et de GES :

Les grandes métropoles, avec une forte densité urbaine et un trafic important, sont dominées par les émissions de NO_x dues aux transports routiers (52%), suivies des activités industrielles (26%). Pour les PM2.5, le chauffage résidentiel au bois est la principale source de pollution (72%), amplifiée en hiver. Les émissions de gaz à effet de serre proviennent majoritairement des transports routiers (32%), mais l'industrie et le résidentiel jouent aussi un rôle significatif.

Tendance du territoire



Les actions emblématiques

- Aide au remplacement des appareils de chauffage au bois non performants
- ZFE
- Chantiers Air Climat

VILLES OU AGGLOMÉRATIONS MOYENNES

TOP 3

1 CC Montélimar Agglomération

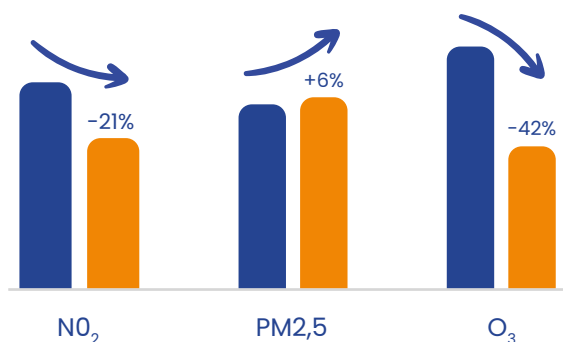
2 CC Les Balcons du Dauphiné

3 CA Arlysère

Contribution des différentes activités dans les émissions de polluants et de GES :

Les villes moyennes présentent un mix entre activités urbaines, rurales et industrielles. Les émissions de NO_x proviennent surtout des transports routiers (48%), mais l'industrie (19%) et l'agriculture (17%) y contribuent également. Pour les $\text{PM}_{2.5}$, le chauffage résidentiel domine (70%), suivi des transports (10%). Les émissions de GES sont principalement dues aux transports routiers (37%) et à l'industrie (23%), avec un impact agricole notable.

Tendance du territoire



Les actions emblématiques

- Rendre les bâtiments plus sobres en énergie
- Sensibiliser les occupants aux changements de comportements



LES TERRITOIRES SENSIBLES

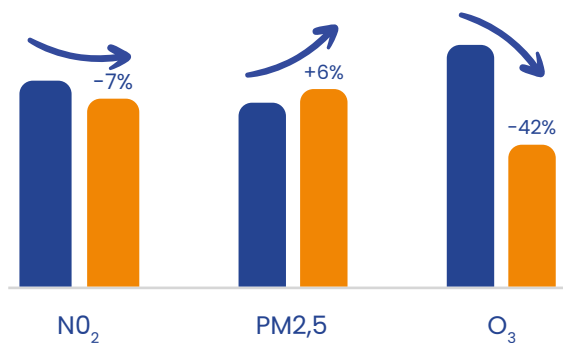
TOP 3

- 1 PPA de l'Arve
- 2 CC Lyon Saint-Exupéry en Dauphiné
- 3 CC du Rhône aux Gorges de l'Ardèche

Contribution des différentes activités dans les émissions de polluants et de GES :

Avec 111 EPCI, cette typologie de territoire est la plus vaste et représente les émissions les plus élevées en volume pour les NO_x (env. 29 000 tonnes) et les PM2.5 (env. 9 000 tonnes). Les transports routiers (44%) et l'agriculture (24%) sont les principaux contributeurs de NO_x, tandis que les PM2.5 proviennent majoritairement du chauffage résidentiel (70%) avec également une contribution de l'agriculture (9%). Les émissions de GES, également plus élevées en volume que sur les autres typologies de territoire, sont répartis entre transports (34%), industries (24%) et agriculture (23%). Les territoires sensibles sont caractérisés par des flux routiers importants (avec certains axes autoroutiers et de longues distances de parcours) et des pratiques agricoles intensives.

Tendance du territoire



Les actions emblématiques

- Une gouvernance unique permettant l'implication des citoyens et des associations
- Préservation et amélioration des boisements et massifs forestiers



LES TERRITOIRES PRÉSERVÉS

TOP 3

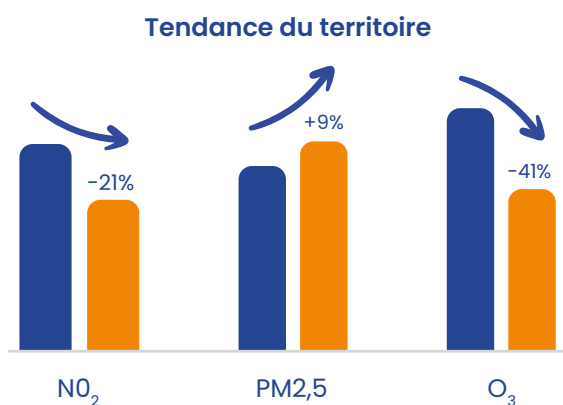
1 CC de la Châtaigneraie Cantalienne

2 CC Ardèche des Sources et Volcans

3 CC Cère et Goul en Carladès

Contribution des différentes activités dans les émissions de polluants et de GES :

Les territoires préservés comptent 23 EPCI et reflètent une faible densité humaine et une prévalence des activités agricoles, avec un impact moindre des industries et du trafic urbain. Les émissions qui y sont observées sont globalement plus réduites et dominées par l'agriculture pour les NO_x (45%) et les GES (56%), et par le chauffage résidentiel (au bois) pour les PM2.5 (67%). Les transports routiers jouent un rôle secondaire pour les trois polluants, avec des volumes de trafic limités (malgré des distances à parcourir parfois plus longues que sur les autres territoires).



Les actions emblématiques

- Valorisation des biodéchets
- Tri des déchets simplifiés
- Valorisation du compostage et redistribution du compost aux habitants





Air Attitude est une plateforme sur laquelle les EPCI membres d'Atmo peuvent inscrire leurs actions. Cet outil permet de comprendre et de calculer le gain d'émissions évitées dans l'air.

LES SERVICES ATMO

Depuis de nombreuses années, Atmo Auvergne-Rhône-Alpes a développé de nombreux outils et services qui accompagnent les acteurs du territoire dans la compréhension et la mise en place de solutions pour améliorer la qualité de l'air.

Il s'agit d'outils numériques, tels que des applications ou plateformes spécialisées pour les différents besoins (bons gestes, air intérieur, data, prévisions ou signalement).

De plus Atmo accompagne les collectivités par son expertise dans des domaines aussi variés que la mise en place et le suivi d'un Plan Climat Air Energie Territorial, l'aménagement du territoire, la mobilité, l'air intérieur, l'implication citoyenne ou la concertation territoriale.

Des correspondants territoriaux sont à votre disposition et à votre écoute pour répondre à toutes vos sollicitations.

CONTACT PRESSE

Agence Giesbert & Mandin
pour Atmo Auvergne-Rhône-Alpes

Léa VILLOT

l.villot@giesbert-mandin.fr

06 89 89 17 96

